



Rapport annuel 2025 sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Table des matières

ÉTAT DES LIEUX AU SEIN DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE AU 31 DECEMBRE 2025	4
Répartition des femmes et des hommes au sein des services municipaux	4
Place des femmes dans l'encadrement	4
Place des femmes dans les emplois non permanents	5
Accès au statut, formations, avancements de grade	5
Temps partiels et congés familiaux	5
Rémunérations et variables de paies	5
Valorisation des postes traditionnellement genrés	6
Des actions concrètes pour promouvoir le bien-être, l'égalité et prévenir les violences	7
Plan pluriannuel d'égalité professionnelle / Ressources Humaines	7
ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE EN 2025	9
Les objectifs atteints en 2025	9
Agir en faveur de l'égalité : Les temps forts 2025	10
Chiffres clés	13
Favoriser un égal accès à la santé et promouvoir le bien-être des femmes	15
Utiliser le sport comme outil pour contribuer à une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société	17
Promouvoir la place des femmes dans les secteurs culturels et contenus culturels	20
Promouvoir une culture d'égalité dès le plus jeune âge	22
Favoriser un accès égal des femmes et des hommes à l'emploi et à la création d'entreprises	26
Renforcer le repérage et l'accompagnement des personnes victimes	28
Agir sur le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public	30



Hôtel de Ville – Paule Canonici - Ville de Villeneuve-la-Garenne

Comme en 2024, la façade de l'Hôtel de Ville de Villeneuve-la-Garenne a été illuminée en orange pour la campagne « Place à l'action » de novembre 2025. L'orange est la couleur retenue par l'ONU pour symboliser la mobilisation internationale contre les violences faites aux femmes.

Place des femmes dans les emplois non permanents

Les emplois non permanents restent majoritairement occupés par des femmes (27 femmes contre 10 hommes), soit près de 73% des effectifs concernés.

Cette répartition s'explique principalement par la nature des missions exercées, notamment les remplacements dans les secteurs scolaires et petite enfance, fortement féminisés. Les contrats pris sur le fondement d'un accroissement temporaire d'activité apparaissent plus équilibrés, traduisant une plus grande mixité sur les besoins ponctuels.

Ces données confirment la concentration des femmes dans les métiers du soin et de l'éducation, y compris dans les formes d'emploi plus précaires ou temporaires.

Accès au statut, formations, avancements de grade

En 2025, 13 agents ont été mises au stage, dont 42,2% de femmes, tandis que 66,7% des titularisations concernent des femmes, traduisant une progression favorable de leur accès à l'emploi statutaire.

L'accès à la formation reste très majoritairement féminin, avec 84,2% des jours de formation réalisés par des femmes. Cette tendance se retrouve dans l'ensemble des catégories hiérarchiques et s'explique en partie par la structure des effectifs, mais également par une mobilisation importante des agentes dans les dispositifs de développement des compétences.

Par ailleurs, 80,3% des avancements de grade ont bénéficié à des femmes, ce qui reflète leur forte présence dans les effectifs et une dynamique de progression professionnelle soutenue.

Ces éléments traduisent une bonne accessibilité des femmes aux dispositifs de carrière, même si cette dynamique doit être analysée au regard des niveaux de responsabilité effectivement atteints.

Temps partiels et congés familiaux

Le recours au temps partiel demeure très majoritairement féminin, avec 4,3% des femmes concernées contre 0,4% des hommes. Par ailleurs, 100% des congés parentaux sont pris par des femmes.

Ces écarts traduisent une répartition encore très genrée des responsabilités familiales, qui impacte directement les parcours professionnels et les conditions d'emploi des agentes.

Rémunérations et variables de paies

Les écarts de rémunération apparaissent contrastés selon les catégories : ils sont faibles en catégorie A (+1,7%) et limités en catégorie B (-3,1%), mais restent significatifs en catégorie C (-14,1%).

Dans la fonction publique, les grilles indiciaires étant identiques à grade et échelon équivalents, ces écarts ne relèvent pas directement de la répartition genrée au sein des filières. Ils s'expliquent par :

- Les différences d'ancienneté et de déroulement de carrière ;
- Le recours différencié aux dispositifs impactant la rémunération (temps partiel notamment) ;
- L'accès inégal aux éléments variables de rémunération (astreintes et heures supplémentaires).

L'analyse des astreintes et des heures supplémentaires confirme ces écarts : 84% des astreintes et 77% des heures supplémentaires sont réalisées par des hommes. Ces dispositifs concernent principalement des secteurs opérationnels dans lesquels les contraintes horaires et sujétions sont plus importantes.

Ainsi, les écarts de rémunération constatés résultent moins de mécanismes statutaires que de modalités d'organisation du travail et de répartition des sujétions, qui impactent différemment les femmes et les hommes.

L'ensemble de ces éléments met en évidence une situation globalement équilibrée en matière d'égalité professionnelle, tout en soulignant la persistance d'écarts indirects liés aux organisations de travail et aux contraintes des métiers, qui constituent les principaux leviers d'amélioration.

Valorisation des postes traditionnellement genrés

Petite Enfance

- Cyril Grébert - Directeur de crèche

Espaces Verts

- Virginie Baudry - Jardinier

Police Municipale

- Camille Herent - Agent de Police Municipale - chef de groupe
- Cathy Kasprzikowski - Agent de Police Municipale

Centre de Sécurité Urbaine (CSU)

- Sarah Ladham - Opératrice CSU
- Marie-Louise Philippe - Opératrice CSU

Services Techniques

- Anne-Claire Leroy - Directrice aménagement et grands projets
- Edite De Oliveira - Chargée de l'entretien et de la maintenance des bâtiments

Aménagement et Grands Projets / Développement Urbain

- Élisabeth Bartolomeu - Responsable propreté urbaine
- Andrea Rodrigues - Directrice Développement Urbain

Propreté Urbaine

- Marie-Laure Moinet - Responsable Voirie, Éclairages publics et Concessionnaires
- Manel Cheikh Fraj - Responsable de service Hygiène, Santé et Sécurité

Direction des Systèmes d'Information

- Isabelle Staudt - Responsable Systèmes d'Information

Des actions concrètes pour promouvoir le bien-être, l'égalité et prévenir les violences

Formations et ateliers organisés à l'occasion de la journée dédiée aux Femmes. Ainsi, dans le cadre de cette journée, plusieurs actions ont été mises en place pour valoriser les métiers, renforcer la confiance et promouvoir la cohésion :

- Intervention de la police municipale : « café police ». Il s'agit d'ateliers décharges sur le métier d'agent de police municipale, de discussions autour du quotidien du service et d'une sensibilisation au rôle des forces locales
- Course "Égal Run – Courir pour les Femmes". Il s'agit d'un événement sportif dédié à la promotion de l'égalité femmes-hommes, avec la participation de la Ville de L'Île-Saint-Denis.
- Atelier d'autodéfense : Gestion des conflits et approche préventive. Séances axées sur la posture, la confiance, la maîtrise de soi et les techniques d'autoprotection.
- Atelier Yoga du rire. Il s'agit d'activité de bien-être visant à favoriser la détente, la confiance et la cohésion.
- Atelier de sophrologie. Exercices de respiration, relaxation et visualisation pour la gestion du stress.
- Atelier de conseil en image. Travail sur l'estime de soi, la présentation et la valorisation personnelle.

Plan pluriannuel d'égalité professionnelle / Ressources Humaines

La collectivité s'est engagée dans la mise en œuvre d'un plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, structuré autour de plusieurs axes, notamment l'articulation des temps de vie, les conditions de travail, les parcours professionnels et la prévention des discriminations et violences.

Dans un contexte de transition, l'année 2025 n'a pas permis de consolider un suivi formalisé de l'ensemble des actions au regard d'un référentiel d'évaluation homogène. Toutefois, plusieurs actions significatives ont été engagées ou poursuivies, en cohérence avec les orientations du plan.

Concernant l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, la collectivité engagera, en 2026-2027, une réflexion globale sur le temps de travail, afin d'identifier les leviers permettant de mieux concilier les contraintes de service et les besoins des agents.

S'agissant des conditions de travail, les actions engagées ces dernières années, notamment en matière de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail, sont maintenues et poursuivies.

Par ailleurs, une réflexion est en cours afin d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs relatifs aux parcours professionnels, aux évolutions de carrière et aux opportunités offertes aux agents.

Enfin, la collectivité s'attachera en 2026 à structurer un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes. Ce dispositif devra garantir la confidentialité des signalements, la protection des agents et la qualité du traitement des situations.

Ces orientations permettront de renforcer, à compter de 2026, le pilotage du plan pluriannuel, en s'appuyant sur des actions mieux identifiées et progressivement outillées en matière de suivi et d'évaluation.

ÉTAT DES LIEUX DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN PLACE EN 2025

Les objectifs atteints en 2025

Déploiement d'une politique publique coordonnée, visible et efficace

Rendre visible l'action municipale :

Création d'un Label « Place à l'action » en 2024. Communiquer largement sur les actions menées dans le cadre de cette politique publique auprès de la population et des acteurs du territoire. Se démarquer en tant que collectivité modèle et inspirante.

Renforcer le maillage territorial :

Favoriser l'interconnaissance, proposer un accompagnement pluridisciplinaire, améliorer le repérage, l'orientation et l'accompagnement vers une fluidification des parcours des personnes victimes. Impulser une réflexion commune transversale entre institutions et partenaires clés. Animer un réseau d'acteurs engagés sur le territoire.

Réussir au féminin :

Informier sur les métiers et déconstruire les stéréotypes de genre, promouvoir les actions réalisées par des femmes ou encore accompagner les femmes dans leur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Santé et bien-être des femmes :

Au-delà du retard multifactoriel dans la prise en charge médicale, les femmes sont également sujettes à des problématiques typiquement féminines. À ce titre, la Municipalité et le CCAS s'associent au Département ainsi qu'aux experts du territoire afin de mener, ensemble, des actions de sensibilisation et proposer des campagnes de prévention grand public.

Sensibiliser dès le plus jeune âge :

Les stéréotypes influencent grandement la manière dont les enfants se construisent et les choix de carrière qu'ils ou elles font. Déconstruire les stéréotypes de genre et promouvoir l'égalité évite que les classifications précoces n'impactent et n'entravent leur avenir.

Prévention des violences sexistes et sexuelles :

Les violences sexistes et sexuelles sont un fléau tant dans la sphère privée que publique. Cette année, un travail de fond a été amorcé auprès des professionnels sur les signes de repérage des violences ainsi que le renforcement des connaissances des acteurs du territoire pour une meilleure orientation. En outre, un focus particulier sur la situation dans le département du phénomène de prostitution des mineurs est en cours.

Former les professionnels aux signes de repérage des violences :

En 2025, la dynamique engagée les années précédentes en matière de sensibilisation et de formations des agents municipaux afin de renforcer leur capacité à assurer une prise en charge adaptée et respectueuse de l'égalité entre les femmes et les hommes s'est poursuivie.

Favoriser la prise de conscience des situations dysfonctionnelles :

Distribution des violentomètres pour diffuser un message de prévention et d'alerte, diffusion et affichage du Réglosport dans tous les équipements sportifs de la ville.

Agir en faveur de l'égalité : Les temps forts 2025

L'égalité des femmes et des hommes constitue une ligne directrice profonde des actions de la Municipalité tout au long de l'année. Ainsi la commune est à l'initiative d'événements spécifiques et s'inscrit également dans des temps forts collectifs de mobilisation et de sensibilisation, notamment lors de la Journée internationale pour les droits des femmes (8 mars) et la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

À cette occasion, des campagnes innovantes destinées au grand public sont déployées en vue de capter un public toujours plus varié.

Villeneuve Mag et communication digitale

Le magazine municipal a largement contribué à la mise à l'honneur des femmes, ainsi qu'à la valorisation des actions de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes, à travers la parution de dossiers spéciaux, de posts et autres articles dédiés à ces sujets.



[>> Accéder au dossier complet du Villeneuve Mag de Mars 2025](#)

[>> Accéder au dossier complet du Villeneuve Mag de Novembre 2025](#)

8 mars : Journée internationale pour les droits des femmes

Depuis la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale le vendredi 8 mars 2023, la Ville s'associe à un mouvement internationale pour faire la promotion des droits des Femmes.

La 2^{ème} édition de la course Egal run s'est tenue le dimanche 9 mars 2025 dans le cadre de la campagne « Place à l'action », à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Ce parcours de 5 km a relié la mairie de L'Île-Saint-Denis au parvis de l'Hôtel de Ville de Villeneuve-la-Garenne, où les participants et le public ont été accueillis au Village de l'Égalité.

Cet événement sportif et engagé a une nouvelle fois permis de sensibiliser largement aux enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes tout en favorisant la mobilisation des habitants.

[>> Accéder à l'album Flickr - Course Egal Run du dimanche 9 mars 2025](#)

A l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes, une journée dédiée a été organisée à l'Espace Nelly Roussel, centre sociale municipal, réaffirmant l'engagement de la Ville en faveur de l'égalité et du bien-être des femmes. Tout au long de la journée, plusieurs ateliers Yoga, bio-cosmétique et théâtre forum ont permis aux participantes de disposer d'un espace sécurisé pour se ressourcer, s'exprimer, développer leur estime de soi et aborder collectivement des enjeux de société. Cette mobilisation a favorisé la création de liens et la diffusion d'une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre du jumelage avec le musée du Quai Branly, un groupe de Villeneuve-La-Garenne a pu assister à une visite guidée sur le thème « féminin/masculin ». **Comment s'expriment les rôles et la place des femmes et des hommes dans les sociétés extra européennes ?** La différenciation entre les sexes a été pensée différemment dans diverses sociétés d'Afrique, d'Asie, d'Océanie ou des Amériques. Les rapports sociaux entre femmes et hommes se révèlent notamment dans la division du travail ou la répartition des rôles domestiques. En s'appuyant sur des objets des collections, la visite interroge la façon dont les identités genrées, qui sont une construction culturelle et sociale, s'expriment au quotidien ou à travers des figures hors du commun.

25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À travers le monde, la date du 25 novembre est reconnue pour être la Journée internationale de mobilisation contre les violences faites aux femmes. Pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville de Villeneuve-la-Garenne, en s'associant à cette mobilisation internationale, exprime son engagement pour la prévention des violences, l'émancipation des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Les différents rendez-vous et événements programmés autour de cette date ont vocation à donner des clés pour penser, agir et faire évoluer les mentalités. Plusieurs associations locales se sont également mobilisées autour de cette campagne.

De nombreux temps forts culturels, sportifs, institutionnels ont été programmés autour de cette journée internationale.

« Café Police » pour sensibiliser sur les violences intrafamiliales

Dans le cadre de la campagne du 25 novembre, plusieurs temps d'échanges ont été organisés afin d'aller à la rencontre des habitants et de créer des espaces de dialogue simples et accessibles.

L'un de ces moments marquants s'est tenu le 21 novembre, au cœur du marché, où les habitants ont pu discuter librement autour d'un café. Ce rendez-vous a pris une dimension particulière grâce à la participation conjointe de la Brigade locale de protection de la famille et de la Police municipale.

Leur présence a permis d'aborder, avec bienveillance, des sujets parfois sensibles, notamment ceux liés aux violences intrafamiliales. Ces échanges informels contribuent à réduire la distance qui peut exister entre les habitants et les forces de l'ordre.

Le Point Justice était également présent pour informer et orienter les habitants, renforçant ainsi l'accès aux droits, un enjeu essentiel dans l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Au-delà de l'information partagée, ces rencontres créent un véritable climat de confiance. Elles montrent que les actions de proximité jouent un rôle clé dans la prévention, l'écoute, et l'accompagnement des femmes, mais aussi dans la mobilisation collective autour de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

>> Accéder à l'album - Place à l'action- 25 novembre

Chiffres clés

Chiffres clés 2024

LES FAITS

107 

FEMMES VICTIMES
(+11% par rapport à 2023)

138 DÉCÈS

+16% par rapport aux 119 décès en 2023

31 

HOMMES VICTIMES
(+35% par rapport à 2023)

 **49 USAGES D'ARME BLANCHE**
(35% des faits)

90%
des faits sont commis au domicile du couple, de la victime ou de l'auteur

 **34 USAGES D'ARME À FEU**
(25% des faits)

TYPOLOGIE DES FAITS

31%
des faits sont précédés d'une dispute

16%
des faits s'inscrivent dans le contexte d'une séparation non acceptée

64%
des faits sont commis entre époux, concubins ou pacsés

LES AUTEURS

 **80%**
D'HOMMES



7 MINEURS VICTIMES COLLATÉRALES DÉCÉDÉS

LES VICTIMES

 **77%**
DE FEMMES

49%  entre 20 et 49 ans
24%  ont 70 ans et plus

 **52 ans** AGE MÉDIAN POUR LES HOMMES
 **40 ans** AGE MÉDIAN POUR LES FEMMES

25%
sous l'empire de l'alcool et 13 % sous l'empire des produits stupéfiants durant les faits

29%
des auteurs se sont suicidés après les faits

49%  entre 20 et 49 ans
20%  ont 70 ans et plus

 **40 ans** AGE MÉDIAN POUR LES HOMMES
 **52 ans** AGE MÉDIAN POUR LES FEMMES

47%
des victimes féminines déjà victimes de violences antérieures

82%
des violences antérieures étaient à la fois physiques, psychiques et psychologiques

Seules **4** victimes bénéficiaires d'un dispositif de protection (2 ordonnances de protection, 1 contrôle judiciaire et 1 téléphone grave danger)

[>> Accéder à l'Etude nationale 2024](#)

[>> Accéder à l'Observatoire national des violences faites aux femme – Les violences sexistes et sexuelles en France en 2024](#)

Les différentes formes de violence :

Les violences faites aux femmes prennent des formes multiples : physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, verbales, administratives ou encore numériques.

Elles se cumulent fréquemment : selon l'enquête statistique Vécu et ressenti menée en 2024, une large majorité des femmes victimes de violences conjugales subissent plusieurs types de violences simultanément.

L'ampleur du phénomène reste très préoccupante. En 2024, le ministère de l'Intérieur a recensé 107 féminicides conjugaux.

Selon l'enquête nationale « Vécu et ressenti en matière de sécurité » SSMSI, les violences sexuelles connaissent une hausse et touchent majoritairement les femmes : +20% pour les violences physiques et +14% pour les violences sexuelles non physiques.

Source : Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) – SSMSI – 2024

Cette dynamique nationale ne semble pas se retrouver à l'échelle de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, où les signalements et situations accompagnées ne montrent pas une progression comparable.

Violences intrafamiliales

La violence conjugale s'étend au-delà du couple et impacte profondément les enfants :

- 7 enfants ont été tués dans un contexte de violences conjugales (dont 4 en même temps que leur mère) ;
- 94 enfants mineur sont devenus orphelins de père, de mère ou des deux parents à la suite d'un homicide conjugal ;

Ces chiffres rappellent que les enfants sont victimes à part entière des violences intrafamiliales.

Des signes avant-coureurs souvent connus

Les violences précédents l'homicides sont fréquentes :

- 47% des femmes tuées avaient déjà signalé des violences antérieures aux forces de l'ordre ;
- Seules 4 victimes bénéficiaient d'un dispositif de protection ;

Ce constat illustre la nécessité d'un renforcement de la prévention, de la prise en charge et du suivi des situations de violences conjugales.

Le dépôt de plainte

Seules 6 % des femmes victimes de violences sexuelles physiques.

Source : Enquête « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) – SSMSI – 2024

La Ville de Villeneuve-la-Garenne est engagée pour favoriser le recueil de la parole des femmes notamment par la formation des policiers et la mise en place de dispositifs dédiés.

- **En 2025, cela représente à Villeneuve-la-Garenne 26 interventions de la Police Municipale et 112 dossiers de violences conjugales recensés par le commissariat.**

Qui sont les victimes ?

Il n'existe pas de profil type des auteurs ni même des personnes victimes de violences.

En France, les victimes de violences sexuelles et de violences au sein du couple sont très majoritairement des femmes. Les données du SSMSI indiquent que la plupart des violences sexuelles enregistrées sont commises par des hommes, tandis que les femmes représentent l'écrasante majorité des victimes, en particulier dans le cadre des violences intrafamiliales ou conjugales.

En 2024, parmi les violences physiques commises dans le cadre familial, 74 % des victimes sont des femmes, selon la base des victimes de crimes et délits enregistrées par les services de police et de gendarmerie. Les auteurs de violences sexuelles sont quant à eux "très majoritairement des hommes", selon le SSMSI, qui observe une « quasi-totalité d'auteurs masculins » dans les faits enregistrés.

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) – Base des victimes de crimes et délits 2024

Favoriser un égal accès à la santé et promouvoir le bien-être des femmes

La santé des femmes encore trop négligée

Selon un sondage Elabe, plus de 4 femmes sur 5 déclarent aller chez le médecin uniquement lorsqu'elles sont à bout, préférant pratiquer l'automédication. Par ailleurs, la grande majorité affirme favoriser le suivi médical de leurs proches. Cela a donc un impact direct sur leur propre santé.

Dans le cadre de sa politique de santé publique, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a poursuivi en 2025 le développement d'actions visant à améliorer l'accès à la prévention, aux soins et à l'information, en portant une attention particulière aux inégalités de santé entre les femmes et les hommes.

Plusieurs exemples sur les actions de prévention et accès aux soins

Contraception et IVG, prévention des pathologies cardiovasculaires et des cancers, dépistage des violences conjugales... malgré de réelles avancées, il reste encore beaucoup à faire pour une prise en charge optimale de la santé des femmes.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne, à travers son Contrat Local de santé, coordonne, anime et sensibilise en développant une offre de prévention dynamique et efficace.

Plusieurs actions ciblées ont été mises en œuvre en 2025 afin de répondre aux besoins spécifiques de santé des femmes, notamment en matière de prévention, de dépistage et d'accès à l'information.

Le Bus Santé Femmes, accueilli les 23 et 27 mai 2025 sur le parvis de la mairie, a permis de proposer un accès direct à des conseils personnalisés en santé pour les femmes, en présence de professionnels de santé. Cette action a mobilisé respectivement 28 et 29 femmes. Les retours ont

été très positifs, soulignant l'intérêt des dispositifs "aller-vers" favorisant la proximité et la levée des freins à l'accès aux soins. Une reconduction avec trois passages est envisagée en 2026.

Dans le cadre de *Juin Vert*, une action de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus a été organisée le 29 juin 2025 en partenariat avec la MSP Averroès, à destination des femmes de 25 à 65 ans. La participation est restée limitée (3 participantes), en raison notamment d'un calendrier tardif et d'une mobilisation insuffisante des relais locaux. Ce constat met en évidence la nécessité d'anticiper davantage ce type d'action et de renforcer le travail partenarial.

Enfin, les actions menées dans le cadre d'*Octobre Rose* (7 et 14 octobre 2025) ont permis de promouvoir le dépistage des cancers féminins, notamment à travers des stands d'information, des temps de sensibilisation à l'autopalpation, ainsi que la prise de rendez-vous pour des examens. Ces temps ont également intégré une dimension de santé sexuelle et émotionnelle, en lien avec plusieurs partenaires (CPTS, Ligue contre le cancer, CRCDC).

Prévention du cancer du sein : Bus Mammo Solidaire

Dans le cadre d'*Octobre Rose*, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a accueilli le Mammo Solidaire, un camion itinérant offrant des mammographies gratuites aux femmes de 50 à 74 ans. Cet événement de proximité, accompagné d'un village santé, a permis de réaliser 29 mammographies. Parmi les participantes, 73 % n'avaient pas effectué d'examen depuis plus de deux ans et un tiers n'avaient jamais bénéficié de dépistage organisé.

Autour du camion, un petit village rose animé par La Ligue contre le cancer, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers et le Pôle Social Départemental proposait des actions de sensibilisation. Les participantes ont pu découvrir un buste de palpation et apprendre les gestes d'autopalpation pour détecter d'éventuelles anomalies.

La Semaine de ma Santé, pour favoriser l'activité physique et sportive, et une alimentation saine et adaptée

Au-delà des actions spécifiquement ciblées, plusieurs dispositifs de santé mis en œuvre en 2025 participent indirectement à la réduction des inégalités de santé entre les femmes et les hommes.

La Semaine de ma Santé 2025, organisée à l'échelle de la ville, a permis de proposer des ateliers de prévention (nutrition, activité physique, santé globale) accessibles à l'ensemble des habitants. Ce type d'événement favorise l'accès à l'information pour des publics parfois éloignés du système de santé, notamment les femmes en situation de précarité ou en charge de responsabilités familiales importantes.

Les actions en direction des aidants, notamment les ateliers cuisine et nutrition organisés au Pôle Handicap, ont permis d'accompagner 46 participants. Ces actions participent à la reconnaissance et au soutien des aidants, dont une majorité sont des femmes, souvent exposées à une charge mentale et physique importante. Les actions de santé environnementale (ateliers écogestes, qualité de l'air, économies d'énergie) contribuent également à améliorer les conditions de vie des habitants, avec un impact particulier sur les femmes, plus souvent exposées aux enjeux de gestion du quotidien et du logement.

Enfin, les différentes actions de prévention (Mars Bleu, santé bucco-dentaire, audition, espaces sans tabac) participent à une amélioration globale de l'accès à la santé, dans une logique universelle, mais avec des effets différenciés selon les publics.

Association A3P : « Les gestes qui sauvent »

L'association A3P sensibilise des femmes et des enfants aux accidents de la vie courante et propose un apprentissage des gestes de premiers secours spécifiquement.

Lutte contre la précarité menstruelle

Rappelons qu'en France, près de deux millions de femmes et de jeunes filles n'auraient pas les moyens de s'acheter régulièrement des protections hygiéniques.

L'action relative à la précarité menstruelle, organisée en février 2025 au local AA92, a permis de sensibiliser 40 participantes au cycle féminin, à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux enjeux liés à l'accès aux protections hygiéniques. Les échanges ont été particulièrement riches, révélant un besoin important d'information et de libération de la parole, notamment chez les jeunes femmes. Cette action a également permis d'aborder des sujets tels que la grossesse et le HPV, et a vocation à être pérennisée sur un rythme trimestriel. Grâce au partenariat avec l'enseigne Carrefour Qwartz, des collectes ont été régulièrement organisées et ont permis aux bénévoles de l'association de confectionner des kits hygiène de première nécessité. Ces kits ont été distribués auprès de différents acteurs locaux, notamment les bénéficiaires CCAS.

Perspectives

Dans la continuité des actions engagées, plusieurs axes de développement sont identifiés pour 2026 :

- Renforcement des actions de proximité et d'aller-vers, notamment en direction des femmes éloignées du système de santé
- Pérennisation et développement des actions de sensibilisation à la santé des femmes (précarité menstruelle, santé sexuelle, prévention des cancers)
- Amélioration de l'anticipation et de la mobilisation partenariale pour les campagnes de dépistage
- Renforcement du travail avec les associations locales et les acteurs de terrain pour favoriser la participation des publics
- Inscription de ces actions dans le cadre plus large du Contrat Local de Santé (CLS), afin de structurer une réponse coordonnée aux inégalités de santé

Utiliser le sport comme outil pour contribuer à une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la société

Article L100-1 modifié par LOI n°2021-1109 du 24 août 2021 - art. 66

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale.

Elles contribuent notamment à la construction de la citoyenneté et à l'apprentissage des principes et des valeurs de la République.

Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé.

La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour

les personnes handicapées, sont d'intérêt général.

L'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général.

La Municipalité porte une attention particulière au développement du sport pour tous et toutes, conformément à l'article L. 100-1 du code du sport modifié par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021. Ce dernier est relatif à l'égalité et à la citoyenneté et précise désormais que « *l'égal accès des hommes et des femmes aux activités sportives, sous toutes leurs formes, est d'intérêt général* ».

Bien que les chiffres de l'Insee démontrent une légère augmentation de la pratique sportive par les femmes, l'UNESCO révèle - dans son nouveau rapport 2024 - que les femmes et les filles sont encore loin d'avoir un égal accès au sport à tous les niveaux, professionnel comme amateur.

En outre, les filles sont 49 % à arrêter le sport à l'adolescence, un pourcentage six fois plus élevé que celui des garçons. Ce taux de déperdition important s'explique par plusieurs facteurs, dont le manque de modèles féminins, l'inquiétude pour sa sécurité, le manque de confiance et l'image négative de son propre corps.

Le sport étant un outil d'autonomisation pour les femmes, avec des liens établis entre sport et réussites académique et professionnelle, il est impératif de s'attaquer à ce taux de décrochage.

La pratique sportive féminine est un objectif majeur de la politique sportive de la Ville depuis 2020. Une attention particulière est portée aux associations regroupant des sections mixtes et/ou féminines, ainsi qu'aux initiatives destinées à l'organisation des événements et compétitions mettant les femmes en valeur.

Le Service des Sports

En cohérence avec la politique sportive menée sur le territoire, le Service municipal des Sports s'engage totalement pour l'accès aux sports des femmes sur différents axes :

- Soutenir activement le tissu associatif qui promeut la pratique féminine
- Veiller à assurer la mixité dans l'équipe d'encadrement pour une meilleure représentativité
- Favoriser l'articulation vie pro / vie perso des femmes en leur proposant des cours dédiés de pratique sportive à l'heure du déjeuner
- Contribuer à rendre visible le personnel féminin (exposition de portraits de femmes du Service des Sports)

Utiliser le sport pour changer les mentalités

Objectifs : encourager le rôle des femmes athlètes et exploiter la puissance des événements sportifs populaires pour promouvoir l'égalité des genres dans le sport ; faire des hommes athlètes des « alliés » pour les femmes et les filles.

Également, les campagnes du 8 mars et du 25 novembre portées par la Municipalité ont permis à l'ensemble de la population de découvrir la puissance du sport en tant que levier d'émancipation et de reconstruction post-violence.

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, le service des sports a organisé la deuxième édition de l'Egal Run qui a enregistré plus de 200 coureuses et coureurs sur un parcours de 5km, en partenariat avec la ville de L'Île-Saint-Denis. Une randonnée était

également organisée pour permettre l'accès au plus grand nombre ; Cet événement est le fruit d'un travail collaboratif entre les services prévention et sports des deux villes.

Mettre en place et faire appliquer une réglementation détaillée

- Réglosport dans les équipements sportifs municipaux
- Affiche Ministère des sports « Dans le sport, ZERO tolérance pour les violences »
- Le personnel encadrant veille à présenter l'outil aux pratiquants

Depuis le décret du 16 mai 2025, les établissements d'activités physiques et sportives ont l'obligation d'afficher dans un « lieu visible de tous » une information sur les dispositifs permettant de recueillir des signalements, d'orienter et d'accompagner les personnes s'estimant victimes ou témoins de situations susceptibles d'être qualifiées de violences physiques ou morales ou des situations de maltraitance. Villeneuve-la Garenne s'est conformée à cette obligation.

Renforcer la formation des coachs (repérage, signalement, orientation)

Pour accompagner les acteurs du sport dans la promotion de l'égalité femmes hommes et la prévention des violences, la Ville met en place un programme de formation ciblé à destination de l'ensemble des professionnels du secteur. L'objectif est de leur donner des repères clairs, des outils concrets et une meilleure capacité à repérer, prévenir et traiter les situations de violence, qu'elles soient sexistes, sexuelles ou liées à l'exclusion.

En partenariat avec la Fondation Alice Milliat, reconnue pour son expertise sur la place des femmes dans le sport, nous renforçons la formation des intervenants sur les enjeux de repérage, de signalement et d'orientation des victimes. Trois sessions ont été organisées pour toucher l'ensemble des publics concernés :

- une session dédiée aux associations sportives,
- une session destinée aux encadrants du service des sports,
- une session pour les agents opérationnels présents au quotidien sur les équipements.

L'ambition est simple : créer un environnement sportif plus sûr, plus égalitaire et mieux outillé pour agir face aux violences, avec des professionnels capables de répondre rapidement et de manière appropriée aux situations qui se présentent.

L'engagement fort des associations en faveur du sport féminin

En complément de l'action municipale, le secteur associatif participe activement à cette politique de féminisation du sport. La convention d'objectif entre la Ville et les associations subventionnées prévoit en son article 7 l'engagement relatif à l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes.

Le Service des Sports et le Service Vie associative accompagnent et soutiennent les associations sportives dans leurs différents projets. Plusieurs sections mixtes ou féminines se sont développées ces dernières années comme le foot féminin à l'AVG, la Djihene Academy, le handball féminin, l'AVG Ks-Team kung-fu, Shotokan karaté Club , Urban Ball 100 féminin, tournoi de basket Ball 3x3

Perspectives :

- Continuer à la pratique du sport au féminin dans l'espace public

- Poursuivre le déploiement du plan de formation des encadrants et encadrantes (nouveau kit de formation « Lilia »)
- Renforcer le soutien aux associations et au développement de la pratique féminine auprès de l'ensemble des acteurs

Promouvoir la place des femmes dans les secteurs culturels et contenus culturels

Par les représentations qu'il véhicule, le secteur culturel joue un rôle majeur en matière de promotion de la culture de l'égalité.

L'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication publie, depuis 2013, un rapport annuel sur les chiffres-clés de l'égalité dans la culture. Le dernier mentionne que dans les secteurs culturels, et alors qu'elles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur de la culture, les femmes sont sous-représentées aux postes de direction. Ce déséquilibre se retrouve également dans les programmations culturelles et les consécration artistiques.

À travers ses politiques publiques, la Municipalité s'efforce de renverser ce déséquilibre en célébrant les femmes dans les arts et en mettant en avant des artistes de talent :

- Améliorer la place des femmes dans ces secteurs – qu'il s'agisse de la direction des institutions culturelles, de l'accès à des pratiques culturelles, de l'accès aux moyens de production – et renforcer leur présence dans les programmations, sont donc des enjeux centraux de la politique culturelle de la Municipalité.
- Une politique affirmée pour :
 - Donner une plus grande visibilité au parcours des femmes et à leur création culturelle, grâce à la promotion et diffusion d'œuvres de femmes et au soutien à la présence des femmes dans les programmations.
 - Faciliter l'accès des femmes à des pratiques artistiques et culturelles
 - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
 - Lutter contre les stéréotypes sexistes et développer une culture de l'égalité, dès le plus jeune âge.

Partenariat avec le musée du Quai Branly-Jacques Chirac : rapprocher les institutions culturelles des habitants

Durant 3 ans, le musée du Quai Branly et la Ville de Villeneuve-la-Garenne conduisent un projet de jumelage culturel.

Ce partenariat, impulsé et soutenu par la préfecture de région d'Île-de-France, s'appuie sur une convention signée entre la Ville et le musée pour faire connaître les collections et pour donner envie à chacun d'entre nous de se rendre au musée.

Parmi les temps forts de l'année, on peut noter la séance de contes « femmes au cœur du monde ». Une exploration du rôle des femmes dans différentes sociétés, à rebours des représentations communes. Les femmes ne sont pas seulement épouses et mères, elles sont aussi guerrières, stratèges, reines ou magiciennes. Une réflexion menée à travers les récits, mythes et légendes des civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques.

D'autres actions ont été menées dans le cadre de ce jumelage, notamment Les formations *Boîtes à voyages* et *Bienvenue au musée* qui ont touché un public majoritairement féminin, avec 71 participantes.

L'égalité Femmes - Hommes est un pilier de la diversité culturelle et a un rôle essentiel à jouer pour lutter contre les stéréotypes et encourager le changement sociétal. Dans le cadre de la promotion de l'égalité Femmes-Hommes au sein de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, le Service culturel organise tout au long de l'année une sélection d'activités, conférences, expositions et rencontres autour du sujet. Ces activités sont majoritairement fréquentées par un public féminin.

Par ailleurs, le Service culturel est pleinement associé aux diverses campagnes internationales menées par la Municipalité lors des dates clés (8 mars, 25 novembre...). La programmation de chaque temps fort, prévoit une découverte culturelle (théâtre, exposition, concert...) pour poursuivre le message. Avec son offre culturelle, le Service culturel s'emploie aussi à proposer des activités variées qui permettent aux femmes, autant qu'aux hommes, de s'épanouir et de développer des compétences artistiques, linguistiques ou culinaires, notamment à travers des ateliers de pratiques amateurs.

Le Virtuoz Club – une programmation musicale qui met en avant majoritairement des artistes féminines

Les artistes femmes passées à Villeneuve en 2025 :

Billie Brelok, rap (31.01), Lucibela, chanteuse du cap vert (07.02), Lubiana, musicienne joueuse de kora (25.10), Hélène Sio, chanteuse (12.12), Charlotte Wassy, chanteuse de jazz (26.11 et 16.12), Valérie Logerot Yeng-Seng, chanteuse lyrique (13.12).

La Bibliothèque Aimé-Césaire

Également, la bibliothèque met en place des présentations bibliographiques sur des thèmes engagés et pour la cause des femmes. Cette année, du 1er au 15 février 2025, le festival La science se livre, porté par le Département des Hauts-de-Seine, avait pour thématique « les femmes scientifiques et leurs contributions ». La bibliothèque a proposé une séance de contes et marionnettes consacrée à Marie Curie, une élève hors pair, fascinée par les sciences.

Le Cinéma André-Malraux

"Telles femmes, tels films" est un festival de cinéma ouvert sur le monde entier, mettant en avant les femmes. Qu'elles soient réalisatrices, comédiennes, chefs opératrices, il s'agit de mettre un coup de projecteur sur la place des femmes dans les métiers du cinéma, donner à voir une diversité de portraits et de parcours, une diversité de modes de représentation. Si le propos est avant tout artistique, il est entendu qu'il s'agit aussi de lutter contre toutes formes de discriminations sexuelles et de contribuer à l'égalité femmes - hommes. Ce festival se tient chaque année en Mars.

Programmation d'expositions :

Du 2 au 24 octobre 2025 : l'exposition "Lumière sur les femmes scientifiques" du collectif « projet Matilda » a pris place à Villeneuve-La-Garenne dans le cadre de la fête de la Science.

Une exposition qui mettait en valeur 7 femmes à travers des illustrations originales et des panneaux didactiques retraçant la vie et les travaux de chacune. L'objectif était de mettre en

lumière des femmes souvent méconnues et de fournir des modèles inspirants, notamment pour encourager les jeunes filles à choisir des carrières scientifiques.

L'École de Musique de Claude-Debussy

Les classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) sont majoritairement composées de filles depuis leur création en 2021 (9 filles / 10 élèves).

L'équipe du service culturel est composée de 23 hommes et 21 femmes, réparti comme suit :

- direction du service : 1 femme
- centre culturel (administration, programmation, action culturelle, animation arts plastiques) : 4 femmes
- école de musique : 18 hommes / 11 femmes (direction d'équipement assurée par une femme)
- cinéma : 1 homme / 1 femme
- bibliothèque : 4 hommes bibliothécaires / 4 femmes bibliothécaires (dont 2 femmes en responsabilité d'animation de secteur adultes et jeunesse, le poste de direction de bibliothèque est vacant)

Perspectives :

En 2026, la Ville s'efforcera de mettre à l'honneur des femmes ayant marqué l'Histoire tant artistique que scientifique ainsi que de proposer une programmation éclectique et féminine.

Promouvoir une culture d'égalité dès le plus jeune âge

« Les stéréotypes sexistes sont inoculés dès le plus jeune âge par les parents, l'école et magnifiés par les réseaux sociaux », alerte le Haut Conseil à l'Égalité dans son rapport 2024. Il est indispensable d'agir dès le plus jeune âge contre les stéréotypes et les inégalités filles-garçons car c'est dès la toute petite enfance que se glissent, sans crier gare, les premières différences entre la façon de considérer les filles et les garçons.

Lutter contre les stéréotypes

Les stéréotypes influencent grandement la manière dont les enfants se construisent et les choix de carrière qu'ils ou elles font. Déconstruire les stéréotypes de genre est donc essentiel :

- Pour ne pas enfermer les tout-petits dans des cases,
- Pour éviter que ces classifications précoces n'impactent et n'entravent leur avenir.

Car ces clichés énoncés, entendus et répétés dès l'enfance sont le terreau des inégalités entre les hommes et les femmes dans notre société.

Le Haut Conseil à l'Égalité met en évidence ces inégalités sociales et professionnelles liées aux stéréotypes de genre et des premières pistes sont données aux parents et aux professionnels de la petite enfance pour tenter de les déconstruire avec les enfants qu'ils accueillent : choix des livres, des jeux, des vêtements, attention aux paroles prononcées et aux biais.

Des actions pour chaque tranche d'âge

Les établissements accueillant de jeunes enfants promeuvent l'égalité. Les jeux et coloris des espaces sont non genrés afin de favoriser l'utilisation de tous les jouets par les enfants,

indépendamment de leur genre. La notion d'égalité et de mixité fait partie intégrante de la formation des éducateurs de jeunes enfants et une attention particulière est portée sur l'accès à tous les jeux par tous.

Des actions enfance

La direction du service Enfance fait état également d'une fréquentation du périscolaire plutôt équilibrée en termes de mixité.

La mixité entre filles et garçons ne suscite d'ailleurs pas vraiment d'interrogation jusqu'à l'âge de 8-9 ans.

À partir de cet âge, il apparaît que les enfants ont en revanche moins tendance à se mélanger. Les animateurs sont donc particulièrement vigilants dans leurs pratiques et prennent en compte cette particularité en proposant des activités associant systématiquement filles et garçons.

Plusieurs actions ont été déployées dans les accueils de loisirs afin d'intégrer l'égalité filles-garçons au cœur des pratiques pédagogiques.

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, un grand jeu thématique type Fort Boyard a permis d'aborder l'égalité. Un atelier spécifique autour du sport a approfondi la question de la non-discrimination : à travers un jeu de cartes représentant différents sports, les enfants ont été invités à interroger les stéréotypes d'activités « pour filles » ou « pour garçons ». La présentation de portraits de sportives et sportifs a nourri les échanges et favorisé une prise de conscience concrète.

L'ensemble des animateurs du service Enfance et des ATSEM a suivi une formation dispensée par la fondation Alice Milliat, centrée sur :

- l'égalité filles-garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles ;
- l'inclusion dans le cadre des activités sportives.

À partir de situations concrètes, les professionnels ont échangé sur leurs pratiques, identifié des leviers pédagogiques et construit des pistes d'action. Un kit pédagogique complet a été diffusé à l'issue de la formation : jeux de plateau, livrets pour enfants, guide pour les équipes, quiz, vidéos et supports pour les temps de récréation ou d'animation.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie éducative municipale qui fait la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et de la lutte contre les violences une priorité.

Dans le cadre de la Cité éducative, dont la Ville a obtenu le renouvellement du label pour 3 ans, l'égalité filles-garçons est affirmé comme un axe transversal guidant l'ensemble des projets menés.

En 2025, plusieurs actions ont été conduites auprès des enfants et des jeunes afin de renforcer la prévention, lutter contre les violences sexistes et sexuelles, et déconstruire durablement les stéréotypes de genre.

Intervention du Mouvement du Nid – Prévention de la prostitution des mineures

Au collège Pompidou, la Cité éducative a soutenu une intervention du Mouvement du Nid, association de référence nationale sur la lutte contre l'exploitation sexuelle. Cette action vise à renforcer la prévention de la prostitution des mineures en permettant aux collégiens d'identifier

les mécanismes d'emprise, les situations à risque et les stratégies de repérage. Elle contribue également à développer une culture de vigilance partagée entre les jeunes, les familles et les équipes éducatives. Cette démarche s'inscrit dans un objectif stratégique : protéger les mineures, prévenir les violences et consolider un environnement scolaire sûr et informé.

Ateliers de self-défense à la Fabrik – Semaine de sensibilisation contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la campagne du 25 novembre contre les violences faites aux femmes, des ateliers de self-défense ont été organisés à la Fabrik. Au-delà de l'aspect pratique, ces ateliers constituent un levier de renforcement du pouvoir d'agir des participantes. Ils permettent d'aborder les réflexes d'autoprotection, la posture, la gestion des situations de tension ainsi que les ressources mobilisables en cas de danger. Cette action renforce les compétences psychosociales des jeunes femmes et s'intègre dans une politique municipale globale de prévention, de sensibilisation et de sécurisation de l'espace public.

Sensibilisation aux stéréotypes de genre – Lycée Michel-Ange

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Olympio, des sessions de sensibilisation ont été menées auprès des élèves de première et terminale du lycée Michel-Ange. L'objectif est de donner aux lycéens des outils d'analyse pour comprendre l'impact des stéréotypes de genre sur les choix d'orientation, les relations interpersonnelles et la vie sociale. Ces interventions favorisent l'expression, le débat et la prise de recul, tout en renforçant la capacité des jeunes à identifier les situations de discrimination ou de violence sexiste. Elles participent pleinement à la construction d'une citoyenneté éclairée et égalitaire.

Dans le cadre de sa politique éducative, en sus de la formation des professionnels et de la sensibilisation des plus jeunes, la Ville, à travers la coordination parentalité, développe et propose une programmation spécifique dédiée aux parents (rivalité filles - garçons, l'impact des réseaux, l'implication des filles dans les rivalités de quartier...).

La coordination parentalité a également mis en place un groupe de travail sur l'implication des pères. Si leur participation progresse, elle reste moins visible que celle des mères ; ce constat guide l'élaboration d'actions visant à favoriser leur présence dans les temps d'échange et d'ateliers parents-enfants.

Dans le cadre du Programme de Réussite Éducative, les hommes sont mobilisés autant que les femmes dans les parcours des enfants. Sont autant reçus lors des entretiens individuels : des mères, des pères, des couples et des familles. Les équipes s'engagent par ailleurs à adopter un discours professionnel garantissant une représentation équilibrée des rôles parentaux.

Enfin, les porteurs de projets inscrits dans la programmation du PRE sont invités à expliciter, dans leurs bilans, la manière dont ils ont pris en compte l'égalité filles-garçons : parité ou mixité dans les activités proposées ; répartition équitable de la parole ; encouragement de la participation et de la confiance des filles ; sensibilisation aux filières et métiers non stéréotypés ; valorisation de parcours inspirants échappant aux modèles traditionnels.

Projet Môm'Artre « L'art à part égale »

Au cours l'année scolaire 2025-2026, les accueils de loisirs Jules-Verne et Coubertin ont engagé le projet Môm'Artre « L'art à part égale », en partenariat avec le Réseau Môm'Artre, une

association d'éducation populaire qui œuvre depuis plus de vingt ans pour favoriser l'égalité des chances grâce à une pédagogie artistique et citoyenne. Fidèle à cette approche, le programme déployé à Villeneuve-la-Garenne repose sur une démarche structurée en deux temps. La première phase est consacrée à la formation des équipes d'animation à la déconstruction des stéréotypes de genre et à la prévention des violences sexistes et sexuelles, afin de garantir un cadre éducatif plus égalitaire et sensible aux enjeux d'égalité filles-garçons.

Dans un second temps, les animateurs construiront un projet artistique en collaboration avec le réseau Môm'Artre, accompagné d'un artiste intervenant. À Jules-Verne, les enfants réaliseront un court métrage consacré à l'égalité filles-garçons, avec l'appui d'un professionnel du cinéma ; le film fera l'objet d'une projection ouverte aux familles. À Coubertin, c'est la création d'une bande dessinée qui servira de support à la réflexion sur l'égalité, guidée par un illustrateur ; chaque enfant repartira avec son exemplaire et une version sera déposée dans les accueils de loisirs.

Les deux projets suivent un cadre pédagogique commun : réunions de travail avec l'artiste et l'équipe d'animation, ateliers de pratique artistique, et sortie culturelle intégrée au parcours. L'ensemble offre aux enfants une expérience complète où la création artistique devient un moyen privilégié pour interroger les représentations, renforcer l'expression personnelle et encourager une culture de l'égalité au sein des accueils de loisirs.

Des actions avec la jeunesse

S'agissant des publics adolescents et jeunes adultes, le Service Jeunesse propose des activités variées tout au long de l'année, pendant et hors vacances scolaires.

En effet, les équipes du Service Jeunesse s'efforcent de proposer des activités visant à attirer une participation diversifiée, notamment des jeunes filles. Cette stratégie inclut – à titre d'exemple - l'organisation de sessions de jeux vidéo, un domaine souvent perçu comme majoritairement masculin, mais qui connaît un succès croissant auprès des filles grâce à une sélection de jeux adaptés et à des espaces conviviaux. Ces sessions favorisent l'échange, la coopération et la création de liens entre participants.

En 2025, le service jeunesse a mené, en partenariat avec le Pôle Social des Hauts-de-Seine et plusieurs associations locales, une série d'ateliers de sensibilisation autour des relations filles-garçons. Ces actions ont constitué un véritable levier éducatif : elles ont permis de renforcer le respect mutuel, de promouvoir l'égalité entre les jeunes et d'accompagner chacun dans le développement d'une maturité relationnelle. Elles ont également contribué à installer des dynamiques de groupe plus positives et inclusives.

Parallèlement, des ateliers dédiés à la vie affective ont été proposés, notamment autour des cycles menstruels. En offrant des informations claires et accessibles, ces temps d'échanges participent pleinement à l'éducation à la vie affective et sexuelle et à la promotion de l'égalité filles-garçons. Ils favorisent un climat plus apaisé, respectueux et informé au sein des groupes de jeunes. Au-delà de la simple transmission de connaissances, ils constituent un outil concret d'émancipation, de promotion de la santé et de renforcement du vivre-ensemble.

Une attention particulière portée aux familles monoparentales

Les actions menées dans le cadre de la parentalité sont pensées et réfléchies pour tous les publics y compris les familles monoparentales. Les actions ont pour but de rompre l'isolement social, de créer du lien, favoriser un réseau d'entraide, apporter des outils aux parents dans leurs vies quotidiennes, etc. Ce sont des espaces de paroles et d'échanges. Il y a également un travail autour du repérage des fragilités et des besoins des parents. Ce qui permet par la suite de

- le service Petite Enfance facilite l'accès à un mode de garde lors d'une entrée en formation ou d'une reprise d'activité, condition essentielle pour permettre aux femmes de s'engager dans un parcours professionnel.

Un écosystème local mobilisé pour l'insertion

L'Espace Emploi Malraux accueille des permanences de partenaires spécialisés tels que l'ADIE, Intervalle 92 et Activity, qui accompagnent les habitants dans leurs démarches de création d'activité, d'insertion ou de formation.

Perspectives :

- Accompagner davantage de femmes vers l'entrepreneuriat
- Développer des actions favorisant l'autonomisation et ainsi briser le plafond de verre

Renforcer le repérage et l'accompagnement des personnes victimes

Renforcer l'accompagnement juridique

Des nombreux experts interviennent chaque semaine. Ils animent des consultations au sein du Point justice de Villeneuve-la-Garenne, mais également directement au sein du commissariat.

Ils apportent un éclairage juridique qui permet aussi bien un traitement judiciaire qu'extra-judiciaire des demandes. Certaines permanences ont pour vocation d'aider spécifiquement les personnes vulnérables et sont fréquentées en majeure partie par des femmes (CIDFF, ADAVIP, avocats).

Le Point justice propose des permanences de deux natures différentes :

- Les permanences dites juridiques
- Les permanences complémentaires de services publics (écrivain public, CAF, CRAMIF, Pôle social départemental, CRESUS, évaluation linguistique...)
- Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) assure une permanence hebdomadaire.

De plus, le Point Justice organise régulièrement des actions de sensibilisation et des informations collectives, notamment autour des droits des femmes et de la prévention des violences au sein du couple. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une animation sur l'égalité femmes-hommes, sous forme de jeu de cartes, a été proposée par le CIDFF.

Par ailleurs, une journée de formation dédiée aux violences sexistes et sexuelles au travail a été organisée à destination des agents municipaux, en partenariat avec le CIDFF.

Le territoire a également accueilli une intervention du **Van Info Femmes** du CIDFF Île-de-France et du Mouvement du Nid, menée auprès d'adolescents scolarisés en classe de collège.

Deux actions de théâtre-Forum ont été programmées :

- la première, en partenariat avec le CCAS et la compagnie *Rendez-moi mes sentiments*, portait sur la charge mentale des femmes et les situations de sexisme dans le cadre du recrutement ;
- la seconde, proposée par la compagnie ACALY, abordait le thème des violences conjugales dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

Enfin, le Point Justice a animé des temps d'information à destination d'apprenants en linguistique afin de les sensibiliser à leurs droits et aux dispositifs d'accompagnement existants.

Diversifier les moyens de mise à l'abri

La Ville apporte son soutien financier à l'association l'Escale qui lutte contre les violences faites aux femmes.

Acteur incontournable de la lutte contre les violences faites aux femmes depuis trente ans, l'association œuvre sur tout le nord des Hauts-de-Seine et vient en aide à des milliers de victimes chaque année.

Elle rayonne sur toute la boucle nord, soit quatorze communes, de Villeneuve-la-Garenne à Rueil-Malmaison et Suresnes.

L'Escale accueille et accompagne inconditionnellement les femmes victimes de violences conjugales en respectant leur parcours de vie et leurs spécificités. Également, l'Escale garantit une mise en protection rapide des femmes en danger, ainsi que de leurs enfants.

Un partenariat renforcé est évidemment en place avec ce partenaire également présent sur les différentes initiatives portées par la Municipalité (ciné-débat, participation aux tables rondes, accompagnement des femmes relais...).

La mobilisation de Femmes relais

Une démarche de formation d'un groupe de femmes particulièrement investies et engagées sur la Ville de Villeneuve-la-Garenne notamment au sein d'associations. L'objectif de la formation de ce groupe de femmes relais est de permettre une meilleure connaissance des acteurs du territoire et une orientation efficace vers les bons interlocuteurs.

Au programme :

- Rencontre avec les acteurs clés du parcours (CIDFF, Escale, ADAVIP, Point justice...)
- Compréhension du phénomène d'emprise et du cycle des violences
- Visite au tribunal judiciaire et visite d'audiences correctionnelles
- Petit-déjeuner au Point justice

Renforcer le maillage territorial

Désormais, plus personne n'ignore les violences, notamment conjugales, mais leur prise en charge n'est pas encore à la hauteur des enjeux en termes de structures d'accueil et d'hébergement, ainsi qu'en termes de suivi dans la reconstruction des victimes.

En outre, le phénomène d'emprise et la complexité du volet « intrafamilial » nécessite un accompagnement et une prise en charge adaptés à la temporalité de la personne victime. La formation des professionnels à ce phénomène, la multiplication des actions d'interconnaissances ainsi que la mise en place d'actions concertées sont un prérequis indispensable pour être efficace.

Il est donc important de renforcer le maillage territorial des dispositifs d'aide, d'accompagnement et d'hébergement. Ce travail est en cours, en lien avec l'Éducation nationale, le Parquet, la Police, la Préfecture, le Département, le CCAS, Le Point justice, le tissu associatif.

Cette année, dans cette logique de renforcement de l'accès aux droits, des permanences ont été mises en place au sein de la maison France service. Elles visent à garantir un accompagnement de proximité, en particulier sur les questions liées aux droits des femmes et à la lutte contre les violences.

Perspectives :

- Conclusion d'un Contrat local de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles - CLVSS

Agir sur le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public

Quelques chiffres :

- Plus d'1 Francilienne sur 3 déclare avoir subi du harcèlement ou des violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics au cours de l'année.
- 1 Francilienne sur 3 déclare avoir été sifflée, interpellée ou abordée sous prétexte de drague dans les espaces publics au cours de l'année.
- 1 Francilienne sur 10 déclare avoir subi plusieurs fois des faits graves de harcèlement sexiste ou de violences sexuelles dans les espaces publics au cours de l'année.
- 68% des Franciliennes âgées de 20 à 25 ans déclarent au moins un fait de violence dans l'espace public.

Sources : Centre Hubertine AUCLERT, centre francilien pour l'égalité Femmes-Hommes

La sécurité des administrés se trouve au cœur des préoccupations municipales. Les différents acteurs sur le terrain ont pour mission de sécuriser les espaces publics et de veiller à la tranquillité des Villenogarennois. La Municipalité s'engage dans une approche transversale en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public

La Municipalité avait initié en 2023 une démarche exploratoire en s'associant à la startup UMAX, lauréate du Prix Innovation au Salon des Maires.

Partenaire des Ministères de l'Intérieur, des Transports et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, UMAX est une application qui permet de recenser des lieux refuges partenaires dans lesquelles se réfugier en cas de sentiment d'insécurité dans la rue.

L'application permet également de recueillir les informations de terrain permettant à la Police Municipale et à la Municipalité d'élaborer une cartographie des zones à risques afin de mieux agir sur le terrain : rondes, vidéoprotection, modification de l'éclairage public, etc.

Associer les commerçants aux actions de la Ville

À l'instar des « SafePlace », de nombreux commerçants sont associés à la démarche de prévention des violences, en distribuant :

- 30 000 sachets de baguettes de pain ont été distribués dans les 20 boulangeries
- 20000 sacs à médicaments dans les pharmacies
- Ainsi que le supermarché Carrefour au Centre commercial Quartz et le marché de centre-ville

La Police Municipale à l'honneur

La Police Municipale de Villeneuve-la-Garenne compte 22 agents au service de la sécurité et de la tranquillité publique des Villenogarennais. En collaboration avec les autres forces de polices actives sur le territoire, elle exécute des missions relevant de la compétence du maire, à la fois en termes de police administrative et de police judiciaire, et sur l'ensemble de la commune.

La Police Municipale est l'acteur de référence en matière de sécurité et de prévention, dans le cadre d'une action proche des administrés. Le déploiement de la vidéoprotection dans les rues de la ville permet également de renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public.

Des agents investis participent à tous les temps forts de prévention et permettent ainsi, de renforcer le lien de confiance et de contribuer à la libération de la parole.

La Municipalité a à cœur d'encourager cette démarche afin que cessent ces violences qui font encore plusieurs centaines de milliers de victimes chaque année en France.

Violences conjugales

En première ligne, les policiers municipaux sont directement exposés au phénomène de grande ampleur des violences conjugales. La violence conjugale est une problématique complexe et à haut risque comme le démontre le nombre de féminicides chaque année.

Ainsi une approche pluridisciplinaire est nécessaire. Un travail transversal resserré s'effectue de concert avec le Service Prévention, Médiation, Égalité, le CCAS ou encore le Point justice.

La participation à des temps de formation spécifique permet de renforcer l'efficacité de l'action, de mieux repérer les violences au sein du couple et de disposer d'outils pour évaluer la dangerosité et connaître les partenaires clés du territoire à mobiliser pour la suite de l'accompagnement.

Perspectives :

- Lancement d'une réflexion autour de la mise en place de marches exploratoires

Les numéros à connaître

Police Nationale : 17

Police Municipale-de-Villeneuve la Garenne :

Pour toute urgence contacter le 06 22 80 73 84

L'accueil et l'écoute grâce dispositif départemental inter-associatif

Femmes Victimes de Violences - FVV92 : 01 47 91 48 44

Ce dispositif qui s'adresse à toutes les victimes de violences sexuelles, conjugales, extra-familiales, professionnelles ou de harcèlement au travail offre un accueil, une écoute et une prise en charge rapide via un numéro d'appel départemental. Totalement gratuit, il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

3919

Accessible 24h/24 et 7j/7 le 3919 est la ligne d'écoute gratuite et anonyme pour les femmes victimes de violences - conjugales, sexuelles, psychologiques, mutilations sexuelles, harcèlement...

Le logement temporaire et l'accompagnement des femmes résidant dans les Hauts-de-Seine :

Dans les Hauts-de-Seine, 3 associations interviennent pour la mise à l'abri et l'hébergement des femmes victimes de violences :

- Escale Solidarités Femmes – 01 47 33 09 53
- Centre Flora Tristan SOS Femmes Alternative – 01 46 45 20 20
- AFED92 – 01 47 78 81 75